

du 21/05/80
RECTIFICATIF N° 80/225 /S.G.G.
au Décret N°79/360 du 21 Novembre 1979
portant nomination de Madame MANIMA Emilie.

.....
Au lieu de :

Article 1er.— Madame MANIMA Emilie, Sago-Femme Principale de 6° échelon, précédemment Directrice Nationale SMIES est nommée Directrice de la SMI,

L I R E :

Article 1er.— Madame MANIMA Emilie, Sago-Femme Principale de 6° échelon, précédemment Directrice Nationale SMIES est nommée Directrice Nationale de S.M.I. et de l'Education pour la Santé.

.....
Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 21 Mai 1980
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

Henri IOPES.

Pierre-Dani BOUSSOUKOU-BOUMBA.

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.